

	MODULE C « Enseignement des tactiques individuelles » Du 28 février au 1 mars 2020 - Caen
Objectif	Acquisition des enseignements de la tactique Individuelle du hockey sur glace chez le joueur de hockey
Public	Tout licencié à la FFHG, âgé de 18 ans au minimum le premier jour de la formation.
Effectif	10-12 personnes, avec jusqu'à 2 stagiaires du même club La FFHG se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session si le nombre de participants est insuffisant.
Session	20h : du Vendredi 28 février, 14H00 au Dimanche 1 mars 2020, 12h
Coût	150 € net par participant payable par chèque à l'ordre de la FFHG ou par virement (envoyer preuve de virement)
Lieu	Patinoire de Caen
Coordonateur	Jacques Vettraino et Marc Peythieu – CTN FFHG : inf@ffhg.eu
Support pédagogique	Diaporama - Documentation remise aux stagiaires - Cas pratiques - Interactivité et échanges Évaluation de la formation par les stagiaires.
Lien avec diplômes fédéraux	Le module C: « Enseignement des tactiques individuelles » fait partie des modules ouvrant droit à la validation des Diplômes fédéraux DF 2 et DF3. L'architecture de la formation fédérale est détaillée dans le document « Condition général d'inscription »

OFFRE DE FORMATION FEDERALE

Toutes les informations contenues dans ce document sont sous réserve de modifications.

Chaque année (le 30 avril au plus tard), tout organisme de formation a pour obligation de retourner auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) dont il dépend, le formulaire n°10443*09 (Article L.6352-11 du Code du Travail). Ce formulaire, intitulé « Bilan pédagogique et financier » doit permettre à l'administration de retracer l'ensemble de l'activité pédagogique du dispensateur de formation, mais également les sommes issues de cette activité.

Le non-respect de cette obligation entraîne la caducité du numéro de déclaration de l'organisme de formation.